

Équipements

- ✓ Lave linge
- ✓ Lave-vaisselle
- ✓ TV
- ✓ DVD
- ✓ Micro-onde
- ✓ Climatisation
- ✓ Rez-de-chaussée
- ✓ Frigo/congélateur
- ✓ Chambre rez-de-chaussée
- ✓ Espace extérieur privé
- ✓ Salon de jardin
- ✓ Terrasse
- ✓ Jardin
- ✓ Maison indépendante
- ✓ Parking privé
- ✓ Barbecue
- ✓ Connexion web
- ✓ Draps fournis
- ✓ Option ménage

Loisirs et services

 Randonnée pédestre	Sur place	 Services médicaux	1 km	 Commerce	1 km
 Tennis	3 km	 Escalade	4 km	 Équitation	10 km
 Piscine	10 km	 Baignade	13 km	 Pêche	15 km
 Terrain de golf	30 km	 Gare	30 km	 Canoë	60 km

Accès au gîte

Au Pouzin prendre la direction de Privas par la vallée de l'Ouvèze. Après le panneau d'entrée "St Julien en St Alban" prendre la 4ème route à droite juste après l'église. En arrivant par Privas, traverser la ville, à 8km arrivée à Saint-Julien-en-Saint-Alban. Au centre du village, en face de la pharmacie (prendre la petite route à gauche devant l'église).

Monter environ 600m et prendre à droite la rue Indira Gandhi, puis à 150m prendre à nouveau à droite (sens interdit à 400m) Faire 150m le gîte se trouve sur votre gauche.

[Découvrir les alentours](#)

Thématiques

- Accès internet
- Gîtes en service réservation exclusif et partagé
- ViaRhôna
- Climatisation
- Locations salariés et entreprises
- Draps fournis
- Tout en rez-de-chaussée

Tarifs pour l'année 2019

	Semaine	Weekend	Midweek	Nuit
Minimum	275 €	-	206 €	-
Maximum	590 €	-	357 €	-

Séjour de 1 à 2 nuits : arrivée entre 18h00 et 19h00 – départ avant 12h00.

Séjour à partir de 3 nuits : arrivée entre 16h00 et 19h00 – départ avant 10h00.

Suppléments - options

- Option Ménage : 35€

Chauffage non compris

Dépôt de garantie : 250 € (chèque de caution demandé par le propriétaire à l'arrivée)

Informations pratiques

Les couvertures et/ou les couettes sont fournies ainsi que la vaisselle.

Charges locatives :

Le montant du chauffage, de l'électricité, du bois ne sont pas compris dans le loyer sauf mention contraire dans le descriptif. Dans tous les cas, gratuité de 8 kWh d'électricité par jour : le dépassement est à régler au propriétaire (relevé de compteur à l'arrivée et au départ).

Dépassement de capacité :

Aucun dépassement de capacité n'est autorisé (y compris les enfants de plus de 2 ans). Si le nombre de locataires dépasse la capacité d'accueil et sans accord préalable avec le propriétaire, les personnes supplémentaires seront refusées ; le propriétaire pourra les accepter moyennant le paiement d'un supplément.




Ménage à la charge du locataire :

Nettoyage à la charge du locataire pendant le séjour et avant le départ ; l'hébergement doit être laissé en parfait état. S'il n'est pas convenable, des frais de ménage pourront être facturés. De même, le locataire pourra exiger un complément de nettoyage à l'arrivée, s'il estime que la propreté n'est pas suffisante.

Assurance annulation :

Vivement conseillée : elle vous dédommage en cas d'annulation ou d'interruption de séjour pour des raisons de santé ou professionnelles (lire les clauses de l'assurance annulation jointes à votre contrat). Pour les conditions d'annulation sans assurance annulation, se reporter à l'Article 10 du contrat de location.

Autres moyens de paiement acceptés :

-  Carte Bancaire
-  Chèques vacances
-  Chèques cadeaux Gîtes de France

Vos avantages :

A votre arrivée, le propriétaire vous remettra **le porte-clés ou la carte 'Loisirs Plus'** qui vous permettra de bénéficier de réductions auprès de nombreux prestataires (plus de 150) dont de grands sites touristiques. [Télécharger la liste des prestataires participants et leurs offres de réduction](#)

